



Chères Tessancourtoises, chers Tessancourtois,

Votre conseil municipal a pu, enfin, se réunir, les contraintes sanitaires l'interdisant jusqu'à présent. Et encore ses réunions doivent-elles se dérouler à huis clos.

La crise que nous venons de vivre, que nous vivons encore, nous impose ses exigences.

Qu'il me soit permis de remercier tous les Tessancourtois qui ont pris sur leur temps et parfois sur leur vie de famille pour aider les personnes fragiles ou âgées. Mais nous devons avoir, aussi, une pensée reconnaissante envers ceux qui, dans tout le pays, se sont dévoués dans la lutte contre le mal. Nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas les oublier.

Mais aujourd'hui, la vie doit reprendre malgré tout, et l'installation du nouveau conseil municipal le 23 mai est une manifestation de cette reprise.

Le scrutin du 15 mars 2020 a donné la majorité à la liste que je conduisais. Je remercie tous les électeurs Tessancourtois qui m'ont renouvelé leur confiance et qui ont permis la mise en place d'une nouvelle équipe. Nous serons les élus de tous, notre but est d'œuvrer pour notre village et tous ses habitants. Nos efforts se porteront à améliorer le cadre de vie et, pour ce faire, nous réaliserons les projets en cours et ceux prévus durant notre campagne.

Parmi ces projets, la construction du centre de loisirs s'impose certainement comme l'un des plus importants. Les travaux qui viennent de débiter se dérouleront sur une année. Ce centre sera un espace de loisirs pour les enfants du groupe scolaire et, dans l'avenir, le rez-de-jardin sera aménagé pour permettre aux associations de pratiquer leurs activités.

Par ailleurs, nous avons aussi un projet de création d'un espace de loisirs sportifs pour adultes et adolescents dans le parc de l'Aubette. Une réalisation qui permettra aux parents de pratiquer une activité physique tout en gardant un œil sur les jeunes enfants, et qui devrait se concrétiser en début d'année 2021.

Enfin, nous mobiliserons notre énergie :

- pour mener à bien le projet de voie cyclable et piétonnière reliant le centre de notre village au rond-point d'Auchan. Ces travaux permettront une meilleure sécurité aux usagers ;
- pour que les travaux d'enfouissement des réseaux rue du Moulin Brûlé commencent vite ;
- pour que la restauration des bassins de l'Aubette puisse, enfin, se réaliser.

Vous noterez la nouvelle formule du « Petit Tessancourtois » qui se vaudra plus fréquente pour que vous soyez toujours au plus près de l'actualité de votre commune.

Voilà pour les projets déjà en cours et dont nous vous tiendrons régulièrement informés de leur évolution. Sans doute, dans l'avenir, le besoin ou la nécessité feront-ils naître de nouvelles réalisations, ou de nouveaux projets. Mais l'avenir... « ce n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons en faire » disait Henri Bergson. Alors Tessancourtoises, Tessancourtois, faisons-lui confiance et **ensemble, construisons cet avenir.**

Votre maire,
Paulette Favrou



LES FINANCES

•Le compte administratif 2019 fait apparaître

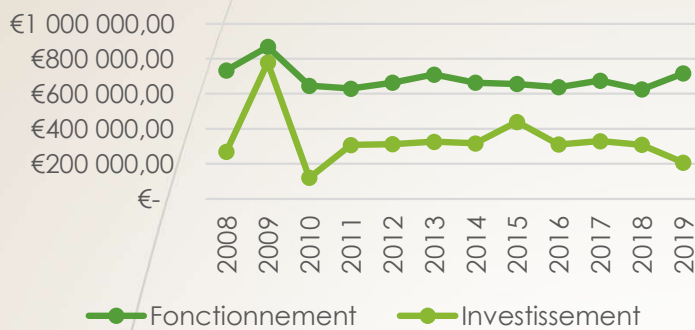
•Bilan du budget 2019

un excédent de fonctionnement s'élevant à **209 212,23 €** :

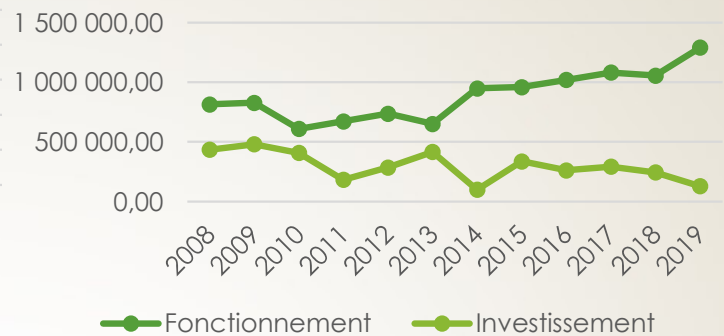
- Recettes de fonctionnement : 925 312,82 €
- Dépenses de fonctionnement : 716 100,59 €

Ces fonds viennent s'ajouter aux excédents précédents, ainsi au 31 décembre 2019, après le besoin de financement en investissement (77 476,92 €) la commune cumulait un solde positif de **498 591,12 €**

Evolutions des dépenses de fonctionnement et d'investissement



Evolutions des recettes de fonctionnement et d'investissement



•Budget primitif 2020

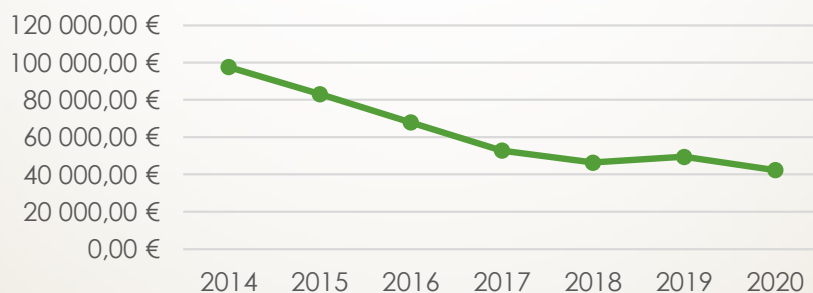
•Le budget 2020 a été bâti sur la base des orientations budgétaires présentées sur notre profession de foi et établi avec la volonté :

- De maîtriser les dépenses de fonctionnement sans dégrader le niveau et la qualité des services;
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De financer notamment les 2 grandes opérations 2020 :

- La construction du centre de loisirs (Dépenses : 760 000 € / Recettes : 540 100 €)
- La création d'un City Park (Dépenses : 60 000 € / Recettes : 40 000 €).

Et tout cela, malgré la baisse continue de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), - 57% entre 2014 et 2020.

Evolution de la Dotation Global de Fonctionnement (DGF) à Tessancourt



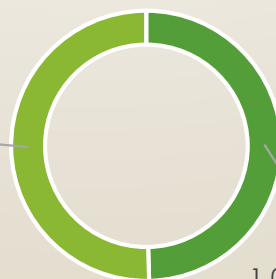
Compte tenu des efforts fournis par la collectivité depuis 2014, dans la maîtrise de ses charges notamment, nous en récoltons les fruits aujourd'hui, ainsi notre excellente santé financière nous permet d'autofinancer nos grands projets sans recours à la fiscalité ou à l'emprunt. Sur ce dernier point, il est bon de souligner que la dette de la commune par habitant s'élève à 78€ (la moyenne nationale 2018 pour les communes de 500 à 2000 habitants est de 623€).

Fin 2021, tous nos encours issus des emprunts datant de 2007 prendront fin, ce qui nous laisse, une nouvelle fois, de très bonnes perspectives.

Le budget prévisionnel 2020 s'élève finalement à **2 159 469,16 €** dont :

- Fonctionne...
- Investissem...

1 086 523,04 €



1 072 946,12 €

Votre nouvelle équipe municipale

Le 23 mai 2020, le nouveau conseil municipal s'est réuni pour sa première session. Sa première tâche a été d'élire votre Maire :

A l'unanimité, Madame Paulette FAVROU a été reconduite dans ses fonctions de Maire de Tessancourt-sur-Aubette.

Ont été également élus, lors de cette séance, les adjoints :

- Monsieur Youri MARTINEZ, 1^{er} Adjoint, délégué aux affaires financières, aux moyens numérique et à l'administration générale.
- Madame Muriel GAUDU, 2^{ème} adjoint, déléguée aux affaires sociales, à l'événementiel et à la jeunesse.
- Monsieur Jean GRAILLES, 3^{ème} adjoint, délégué aux travaux et à l'urbanisme.
- Madame Julie MARFAING, 4^{ème} adjoint, déléguée à l'environnement et à la communication.

De plus, trois conseillers délégués ont été nommés par arrêté du maire :

- Monsieur Patrick SICRE-FLORENCE, en charge du suivi des petits travaux, des espaces verts et de la construction du centre de loisirs.
- Madame Virginie LEROY, en charge de l'animation et de la vie associative, ainsi qu'à leur suivi budgétaire.
- Madame Anne-Sophie PICKARSKI, en charge de la vie scolaire, la Caisse des Ecoles, le conseil municipal junior et leur suivi budgétaire.

L'évocation de ces titulaires de délégations ne saurait faire oublier l'ensemble des conseillers élus le 15 mars 2020 et qui ont à cœur de s'impliquer dans toutes les actions et missions, au service de notre village : aux élus précédemment cités, se joignent donc Alexandre LECONTE, Lydia ALVES VILAS BOAS, Sébastien DERNY, Denis STIGER, , Laetitia LE BIHAN et Xavier BASSET.

C.C.A.S

Depuis le 2 juin 2020 une nouvelle équipe est mise en place pour la Comité Consultatif de l'Action Sociale (C.C.A.S.). Sous la présidence de notre Maire, Paulette FAVROU, l'équipe est constituée de 10 personnes, 6 du conseil municipal et 4 administrés de Tessancourt.

Le CCAS a pour rôle principal l'action sociale. Il s'adresse à tous, de la petite enfance aux seniors en passant par la famille, les personnes en situation de handicap... ses missions sont multiples.

Son rôle principal est d'accueillir, d'écouter, d'orienter, de conseiller sur les démarches à effectuer dans le domaine social, et d'apporter aide et soutien à toute personne dans le besoin.

Notre équipe attache également une grande importance aux seniors de notre village. Nous souhaitons poursuivre les actions déjà proposées les années précédentes : partage, actions de convivialité telles que sorties, goûters, fêtes de Noël...

Nous sommes à votre écoute, demandez un conseil, une aide : n'hésitez pas à nous contacter via la mairie.

ECOLE

Durant la période de confinement , l'école est restée ouverte pour accueillir les enfants prioritaires.

A la sortie du confinement, le 12 mai, l'école a réouverte avec les règles strictes du protocole sanitaire imposé et a accueilli un nombre restreint d'enfants. C'est à partir du 22 juin que l'ensemble des enfants a pu réintégrer les bancs de l'école avec un protocole allégé.

La continuité du service pédagogique a été assurée par les enseignantes via le blog de l'école.

Merci à Madame Poreau, Directrice, et à toutes les enseignantes qui se sont fortement impliquées pour mener à bien ce programme si particulier.

Merci également aux agents des services communaux (agents techniques et administratifs) ainsi qu'au personnel du centre de loisirs qui ont répondu aux exigences du service .



Pensons au débroussaillage

L'été et le beau temps arrive, ce que nous espérons tous, mais aussi, peut-être, la canicule et la sécheresse. La période estivale est propice aux incendies. Il est donc nécessaire de rappeler certaines obligations de sécurité telles que le débroussaillage et l'élagage. Les obligations légales de débroussaillage découlent du Code Forestier en ses articles L131-1 à 136-1.

L'obligation de débroussaillage et le maintien en état débroussaillé et élagué s'appliquent, en zone urbaine délimitée par un plan local d'urbanisme, à toutes parcelles même non bâties.

Aux abords des constructions ou installations de toutes natures, le débroussaillage doit s'effectuer sur une zone de 50 mètres autour des constructions et sur 10 mètres de part et d'autre des voies d'accès.

Cette obligation a pour objectif :

- D'assurer une autoprotection des personnes et des biens
- De limiter les risques de départ de feu et d'en limiter la propagation
- De faciliter le passage des services d'incendie et de secours
- D'élaguer les arbres pouvant causer des nuisances aux voisins
- D'éviter les risques pour les réseaux aériens (Electricité et Télécommunication)

Nos joies... Nos peines :

Nos joies... nos peines (depuis la parution du précédent Petit Tessancourtois)

Naissances

- COUVET MASSON Lyana le 15/11/2019
- DUBOIS Anatole le 17/12/2019
- CHAU ADINARAYANIN Norah le 20/01/2020
- LANOY DEBROIZE William le 07/02/2020
- MARTINEZ Ewen le 23/06/2020

Mariage

- Sarah MAYEUR et de Clément DE CARVALHO, le 13 juin 2020

Décès

- Nicole BRICHET épouse DENIMAL le 30/12/2019 (née le 24/09/1948)
- Jean FORT, le 25/03/2020 (né le 22/04/1929)
- Liliane DORR épouse ANNE, le 27/03/2020 (née le 10/11/1941)
- Jean-Pierre CHAVEGRAND, le 08/06/2020 (né le 18/10/1959)
- Marie, Claudette MARIN, le 25/06/2020 (née le 27/07/1934)

INFORMATIONS PRATIQUES

« Votre mairie sera fermée du 10 au 24 août inclus » En cas d'urgence une permanence sera assurée.

Horaires Mairie

- Mardi : 16h/20h
- Mercredi : 14h/17h30
- Vendredi : 10h/12h et 15h/17h30

Nous vous souhaitons de bonnes vacances !

CONTACTEZ NOUS

Téléphone : 01 34 74 22 15

CALENDRIER (*Susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire*) *

- **Ciné Plein Air** en coordination avec le Département : samedi 29 août 2020 (un complément d'information vous sera distribué au cours de l'été)
- **Forum des Associations** : samedi 05 septembre de 10h à 12h à la salle des fêtes de la mairie

mail : accueil@tessancourt.fr